

Réf: Dossier 332339

Avis de constitution

SOCIETE « BRAT TRADING CORPORATION »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8IEME TRANCHE
PRES DE LA CITE VISION, Lot 945, Ilot 40

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/06/2024, et enregistrés au CEPICI le 05/06/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BRAT TRADING CORPORATION »

Objet : • Commerce générale.

Import-export, Produits phytosanitaires, tous matériels, importation et installations fibres optiques, pièces détachées, matériels de communications, maintenance générale.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tout bien meuble et immeuble.

- l'emprunt de toute somme auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tout fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8IEME TRANCHE
PRES DE LA CITE VISION, Lot 945, Ilot 40

Dirigeant(s) M SANGARE HAMADY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07733 du 12/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47288/GTCA/RC/2024 du 12/08/2024

